

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-828195

Maladie

Dentaire

Optique

Ai

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

12291

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LINA

BOUKDOUR AMINE

Date de naissance :

2010712015

Adresse :

Jardins d'Oréans

Tél. :

061925 884

Total des frais engagés

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

01/01/2024

Nom et prénom du malade : LIN A BOUKDOUR Age :

2024

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Electro chirurgie le verre vulgaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'atté médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 19/02/24

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
-----------------	-------------------	-----------------------	---------------------------------	--

04/09/2024
Dr. Gauthier

1000

100

INP : 1111111111111111

DOCTEUR Gauthier
Vénérologue
Dr. Gauthier
2091721768 - Casablanca

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ATIZA LAHOU	11/09/2024	141,-

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

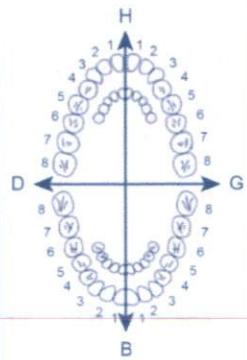
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

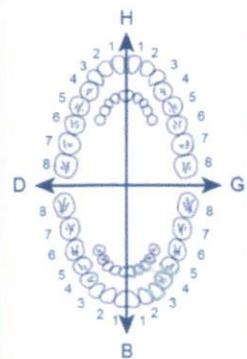
VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS DENTAIRES



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
G		
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

Dr. Ouadfel Mohja



Dr. Ouadfel Mohja

Dr. Ouadfel Mohja

Spécialiste

- Maladies de la peau et cuir chevelu
- Maladies Sexuellement Transmissibles
- Médecine Esthétique - Cosmétologie

إختصاصية في

- أمراض الجلد والشعر
- الأمراض الناسلية
- الطب التجديلي

الدكتورة وادفل مهجة

Docteur Ouadfel Mohja

DERMATOLOGUE VENEROLOGUE

15 Jan

Book pour Lima

Casablanca, le

11/12/2024

Retirer le pansement

1) Nettoyer au Baobab spray
Aérosol

2) alcool Fracture

14, - 3 2%

3) Soudure Septil



Dr. Ouadfel Mohja
Dermatologue - Venerologue - Cosmetologue
9, Rue Edmond Rostand - Casablanca - Maroc
Dr. Ouadfel Mohja - Docteur Ouadfel Mohja
INPE: 092036649

sur rendez vous
1, rue Abou Adil Hallaf
(ex rue Edmond Rostand)
Quartier Gautier - Casa

Tél.: (0522) 20 91 17 / 27 17 68 / 27 83 57

Dr. Ouadfel Mohja
15 Jan

DOCTEUR OUADFEL MOHJA

DERMATOLOGUE VENEROLOGUE

SPECIALISTE

MALADIES DE LA PEAU ET DU CUIR CHEVELU

MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES

MEDECINES ESTHETIQUE -COSMETOLOGIE

Reçu/Note d'honoraires

Date	Numéro
04/01/2024	F/3830/2024

BOUKDOUR LINA

Date	Lieu	Acte	Montant
04/01/24	Cabinet	ELECTRO [k30+CONSOMMABLE]	1.000,00
Total			1.000,00

Arrêtée la présente Note à la somme de:

MILLE DIRHAMS

ELECTRO CURETAGE DE VERRUE VULGAIRE .

Dr. OUADFEL MOHJA
Dermatologue Venerologue
1, Rue Abdou Hallaf
EX: Rue Edmond Rostand - Quartier Gautier
Tel: 0529 20 91 17/27 17 68 Casablanca

Dr. QUADREI Mohja
Dermatologue - Vénérologue
1, Rue Izou Adil Halif
Ex. Rue Zouhier Rostand - Gauthier
Tél: 0522 20 91 17/27 47 68 - Casa

**Spécialiste**

- Maladies de la peau et du cuir chevelu
- Maladies Sexuellement Transmissibles
- Médecine Esthétique - Cosmétologie

الدكتورة وادفل مهجة

Docteur Ouadfel Mohja

DERMATOLOGUE VENEROLOGUE

اختصاصية في

- أمراض الجلد والشعر
- الأمراض التناسلية
- الطب التجميلي

Coupe rectale gynoéco 19/6/2024

Casablanca, le :

J. Jeunafé

M.T. QUADFEL Mohja
Dermatologue - Venerologue
1, Rue Abou Adil Hallaf
(ex. Rue Edmond Rostand) - Gauthier
Tél: 0522.20.91.17/27.17.68 - Casab

(certifié)

See 7000 Berkane Lira

a fait un électro coagulation de

verne vulvaire effleuré par

laser ilman. le 01/01/24

sans Anesthésie locale.

feste 65 K30 + consommable

= 1000 Dhs

Dont Abstention

Sur rendez vous
1, Rue Abou Adil Hallaf

(ex Rue Edmond Rostand)

Quartier Gauthier - Casablanca

Tél.: 05.22.20.91.17 - 05.22.27.17.68

per servir

de la patiente

le rem Jeunafé